

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010284 – AFR 16/032/01

Action complémentaire sur l'AU 105/01 (AFR 16/030/01 du 24 avril 2001) et sa mise à jour, AC/AU 105/01 (AFR 16/031/01 du 27 avril 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

BURUNDI le lieutenant Pasteur NTAKARUTIMANA
Raphaël MANIRAKIZA, membre du Parti pour le redressement national (PARENA)
Ildéphonse NDAGIJIMANA, membre du PARENA et syndicaliste de l'Office national des télécommunications (ONATEL)
Plus de 130 soldats
Personnes libérées :
28 autres membres du PARENA

Londres, le 2 mai 2001

Vingt-huit membres du Parti pour le redressement national (PARENA) ont bénéficié d'une libération inconditionnelle. Toutes les autres personnes arrêtées à la suite de la tentative de coup d'État du 18 avril 2001 ont été maintenues en détention au secret et risquent toujours d'être torturées.

Les 28 membres du PARENA qui viennent d'être libérés avaient été interpellés le 26 avril, alors qu'ils venaient rendre visite à Raphaël Manirakiza et Ildéphonse Ndagijimana, deux autres membres de ce parti retenus dans les locaux de la Brigade spéciale de recherche (BSR), une unité spéciale d'enquête de la gendarmerie située dans la capitale, Bujumbura. Après leur arrestation, ces 28 hommes avaient été séparés en trois groupes et envoyés dans trois camps militaires situés à Bujumbura. Ils ont été libérés le 30 avril. Ils n'ont pas été maltraités au cours de leur détention, mais celle-ci s'est caractérisée par des conditions très dures.

Dans l'AC/AU 105/01 du 27 avril, sur la base des informations dont elle disposait, Amnesty International avait indiqué que 52 soldats du camp militaire de Gakumbu étaient incarcérés à l'intérieur de ce camp. Or, il s'est finalement avéré qu'eux aussi étaient détenus au secret dans les locaux de la BSR, à Bujumbura. Les 72 parachutistes du Bataillon Para sont toujours détenus dans des locaux appartenant à la Société de transports du Burundi (STB), un dépôt d'ordinaire utilisé par l'armée comme site d'entraînement. On ignore toujours où sont détenus les neuf élèves officiers de l'Institut supérieur des cadres militaires (ISCAM).

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre par avion / aérogramme (en français ou dans votre propre langue) :

(N. B. : Assurez-vous auprès des services postaux de votre pays que le courrier est bien acheminé jusqu'au Burundi)

– appelez les autorités à veiller à la sécurité et à l'intégrité physique des soldats et des civils arrêtés à la suite de la tentative présumée de coup d'État du 18 avril 2001 ;

– priez instamment les autorités de confirmer et de rendre public le lieu où sont détenues ces personnes et d'autoriser immédiatement celles-ci à entrer en contact avec leurs proches, leurs avocats et des représentants d'organisations humanitaires ou de défense des droits humains ; insistez également pour que les détenus soient autorisés à recevoir les soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé ;

– demandez que la Commission d'enquête requière la libération immédiate de tout détenu contre lequel les autorités ne disposent pas d'éléments suffisants ou qui ne peut être inculqué rapidement d'une infraction pénale prévue par la loi.

APPELS À :

N. B. : La transmission des fax pouvant s'avérer difficile, nous vous invitons à faire preuve de persévérance (même si l'opérateur vous annonce que la ligne est en dérangement).

Président de la République :

Son Excellence

Major Pierre Buyoya

Président de la République

Présidence de la République

BP 1870, Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Président, Bujumbura, Burundi

Fax : + 257 22 74 90

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Défense :

Colonel Cyrille Ndayirukiye

Ministre de la Défense nationale

Ministère de la Défense nationale

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Ministre Défense, Bujumbura, Burundi

Fax : + 257 22 56 86

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique :

Colonel Ascension Twagiramungu

Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique

Ministère de l'Intérieur

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Ministre Intérieur, Bujumbura, Burundi

Fax : + 257 22 19 82

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Procureur général de la République :

Monsieur Gérard Ngendabanka

Procureur général de la République

Bujumbura, Burundi

Télégrammes : Procureur général, Bujumbura, Burundi

Fax : + 257 24 15 03

Formule d'appel : Monsieur le Procureur général de la République,

Président de la Commission d'enquête :

Monsieur Pierre Ndayisenga

Procureur général près la Cour d'appel

Bujumbura

Burundi

Télégrammes : Procureur général Cour d'appel, Bujumbura, Burundi

Fax : c/o Procureur général de la République, + 257 24 15 03

Formule d'appel : Monsieur le Procureur général près la Cour d'appel,

COPIES À :

Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale :

Monsieur Eugène Nindorera

Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale

Ministère des Droits de la personne humaine, des Réformes institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale

Bujumbura, Burundi

Fax : + 257 21 38 47

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 13 JUIN 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : www.efai.org*